

CONTRAT DE MARIAGE

Notaire :
Marie-Bénédicte DONZEL

Pour vous accompagner au mieux, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes :

▷ **Concernant chacun des futurs époux :**

- Copie recto/verso de vos **pièces d'identité** (*carte nationale d'identité ou passeport*).
- Copie de la **publication des bans**.
- Si un des futurs époux est de **nationalité étrangère** :
 - Traduction en français de son **extrait d'acte de naissance** par un traducteur assermenté de moins de trois mois.
 - Le cas échéant : **certificat de coutume ou de célibat** et sa traduction (à demander au Consulat).
- Votre **RIB**.
- Le cas échéant, justificatif de placement sous un **régime de protection** (tutelle, curatelle...).

A quel moment faut-il transmettre les documents à l'Étude ?

Il est conseillé de nous contacter idéalement **deux mois avant la date de mariage** afin de pouvoir répondre à toutes vos interrogations et préparer votre contrat de mariage.

Par ailleurs, les mairies demandent généralement un dossier complet au moins un mois avant la date de célébration du mariage.

✍ **Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte de 200€ sera demandé à l'ouverture de celui-ci.**

Dès que le dossier sera complet, un projet d'acte vous sera adressé assorti du montant précis des frais.

***MENTION LEGALE D'INFORMATION :** l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant du Délégué à la protection des données désigné par l'office notarial à l'adresse suivantes : dpo.notaires@datavigiaprotection.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.*

Madame / Mademoiselle / Monsieur

NOM :

Prénoms – Soulignez l'usuel :

Date de naissance :

Commune de naissance et code postal :

Profession :

Nationalité :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Situation familiale :

- Célibataire.
- Pacsés à la mairie / Tribunal judiciaire de le
..... (merci de joindre une copie de la convention et du récépissé de dépôt au greffe / service d'état civil).
- Mariés à la mairie de le (merci de joindre une copie du contrat de mariage le cas échéant).
- Veuf(ve) de M.
- Divorcé(e) de M.
Décision rendue par le TGI de le

Madame / Mademoiselle / Monsieur

NOM :

Prénoms – Soulignez l'usuel :

Date de naissance :

Commune de naissance et code postal :

Profession :

Nationalité :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Situation familiale :

- Célibataire.
- Pacsés à la mairie / Tribunal judiciaire de le
..... (merci de joindre une copie de la convention et du récépissé de dépôt au greffe / service d'état civil).
- Mariés à la mairie de le (merci de joindre une copie du contrat de mariage le cas échéant).
- Veuf(ve) de M.
- Divorcé(e) de M.
Décision rendue par le TGI de le

Concernant le mariage

Lieu du mariage (mairie) :

Date du mariage :